



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

DEC140787DR02

Décision portant nomination de M. Mathieu Bernard aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris et nommant M. Bernard Perrin en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13/02/2014;

Considérant que M. Mathieu Bernard a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 05/04/2011 au 07/04/2011 et du 10/05/2011 au 12/05/2011 (38,5 heures),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Mathieu Bernard, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°7588 intitulée Institut des Nanosciences de Paris à compter du 01/01/2014.

M. Mathieu Bernard exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Mathieu Bernard est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28/02/2014

Le directeur de l'unité
Bernard Perrin



Bernard PERRIN
Directeur de l'Institut des
NanoSciences de Paris

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges



Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

